

Master Sciences Humaines et Sociales Mention Psychologie Spécialité Psychopathologie et Psychologie Clinique Finalité professionnelle

RNCP19083 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Sigle	MASTER — Master
Code(s) NSF	124
Code(s) ROME	K1104, K2401
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Université Lumière - Lyon 2

<http://www.univ-lyon2.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Liste des activités visées par le diplôme, le titre ou le certificat

Le Master 2 « Psychopathologie et Psychologie Clinique » vise à former des psychologues praticiens, orientés vers l'élaboration et la mise en œuvre de dispositifs de prévention, d'accompagnement et de soins psychiques dans différents champs institutionnels.

La psychopathologie est envisagée à tous les âges de la vie, dans tous les contextes (individuel, familial, groupal et institutionnel) et dans toutes ses formes d'expression (psychique, somatique, comportementale et sociale)

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Compétences ou capacités évaluées

- Maîtriser les théories des processus psychiques dans les différents types de fonctionnement
- Analyser les enjeux psychiques mobilisés dans l'approche clinique individuelle, groupale et institutionnelle des sujets, et analyser les enjeux institutionnels des pratiques éducatives, soignantes ou d'entreprise
- Conduire des dispositifs individuels et groupaux d'accompagnement, de prévention, de consultation et de soin
- Maîtriser les techniques de l'entretien individuel et familial, de groupe et d'analyse des institutions, les méthodes projectives et d'observation clinique
- Mettre en œuvre un dispositif de soin, de prévention
- Encadrer ou superviser des professionnels du soin, de l'éducation et des groupes institutionnels
- Savoir construire et mettre en œuvre une recherche

Compétences communes dans le cadre de la formation de Master « mention Psychologie » (et référées au code de déontologie)

- analyser la position professionnelle du psychologue et des enjeux liés à l'interdisciplinarité dans la pratique d'équipe
- élaborer les conditions de rencontre individuelle d'un sujet ou d'un groupe en impliquant l'analyse de la demande sous-jacente à cette rencontre
- maîtriser des outils spécifiques qui autorisent une médiatisation de la rencontre, à partir d'un dispositif central, celui

de l'entretien

- communiquer la compréhension ouverte par la rencontre et les dispositifs mis en œuvre, au sujet/au groupe et à des tiers (famille, professionnels...)

- capacité d'abstraction, d'analyse et de synthèse
- capacité de mobiliser ses connaissances pour identifier et poser une problématique
- capacité à communiquer et développer une argumentation écrite et orale
- capacité à circonscrire un objet de recherche et à adopter une méthodologie appropriée

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

SECTEURS D'ACTIVITÉ :

- psychiatrie (dans ses structures intra et extrahospitalières) à l'adresse des enfants, d'adultes, de personnes vieillissantes.
- service de soins somatiques (hôpital général, services de soins spécialisés, centres de réadaptation)
- institutions médico-psycho-sociales et éducatives (CAMSP polyvalents, CMPP, services de prévention, IMP, IMPro, SSESAD, MAS, ESAT, etc.)
- lieux d'accueil ordinaires ou d'urgence (crèches, garderie, points rencontres, accueils mères-enfants...)
- service proposant des consultations ou des lieux d'écoute (aide aux victimes, aux personnes en situation de toxicomanie, d'alcoolisme, de prostitution, etc...)
- institutions pour sujets vieillissants (maisons de retraites, services gériatriques et gérontologie psychiatrique, etc.)
- institutions du secteur judiciaire et pénitentiaire
- structures d'insertion et de formation professionnelles
- institutions caritatives et humanitaires (national et international)
- institutions prenant en charge les handicaps mentaux et physiques (CAMSP spécialisés, SSESAD, centre de rééducation, MAS, IME, ESAT, etc.)
- éducation spécialisée (enfant, adolescent, adulte) et service de prévention (de la maltraitance, de la délinquance, ...)

La psychopathologie générale et spécifique forme le socle commun de cette formation. Elle est enrichie par différentes options :

= L'option « psychopathologie et clinique du somatique » ouvre sur des pratiques de psychologue centrées sur une approche des psychopathologies à expression corporelle ou induites par une pathologie corporelle (services médicaux spécialisés et/ou centres de réadaptation cancérologie, soins palliatifs, transplantation d'organes ; endocrinologie, hématologie, cardiologie, services de gynécologie, néonatalogie, gériatrie, ...)

= L'option « psychopathologie et clinique de la formation » donne accès à des terrains de pratiques à visée formative ; établissements scolaires, services de formation, d'insertion et de réinsertion professionnelles ou bien des pratiques concernant la supervision de praticiens (équipes pluridisciplinaires ou praticiens d'une même pratique intervenants dans différentes institutions)

= L'option « psychopathologie et clinique du social » concerne plus particulièrement des pratiques adressées à des publics pour lesquels les conditions sociales ont une part majeure dans le développement d'éventuelles psychopathologies (centres médico-sociaux et éducatifs, structures d'insertion et de formation...)

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES :

- Psychologue clinicien
- Psychothérapeute

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Loi n° 85-772 du 25 juillet 1985 relative à la protection du titre de Psychologue

Le Master de Psychologie forme des psychologues en référence au code de déontologie : psychologues praticiens avec titre de psychologue pour les parcours professionnels, chercheurs en psychologie pour les parcours recherche

(avec titre de psychologue sous condition de stage professionnalisant de 500h).

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 2 à 4 sur 5.
Facteurs principaux	Non-durabilité de l'emploi
Salaire médian (mensuel)	2 311 €
Familles professionnelles (FAP)	N1X91 — Chercheurs (sauf industrie et enseignement supérieur) · tension 2/5 (Faible) V3X90 — Psychologues, psychothérapeutes · tension 4/5 (Élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	4 835
Jugés difficiles à recruter	50 %
Emplois saisonniers	8 %
Familles professionnelles (FAP)	N1X91 — Chercheurs (sauf industrie et enseignement supérieur) V3X90 — Psychologues, psychothérapeutes

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE

Personnes ayant contribué aux enseignements

(loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)

COMPOSITION DU JURY — CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Possible pour partie du diplôme par VES ou VAP

COMPOSITION DU JURY — VAE

Jury composé d'enseignants-chercheurs et de professionnels

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/19083/>